

COMMUNIQUE DE PRESSE



Chiffre d'affaires 1^{er} semestre 2011 : 9,3 M€ (+57%)

Saran, le 26 juillet 2011 - Aérowatt, producteur d'électricité verte en France, annonce son chiffre d'affaires* du 1^{er} semestre de l'exercice 2011.

En k€ (comptes non audités)	2010	2011	Variation
1^{er} semestre	5 958	9 343	+57%

Le chiffre d'affaires 2010 n'intègre pas les revenus issus des deux centrales cédées en Nouvelle-Calédonie en mai 2010 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2010.

Le chiffre d'affaires d'Aérowatt au 30 juin 2011 s'élève à 9,3 M€ contre 6,0 M€ un an plus tôt soit une croissance soutenue de 57%. Cette évolution est conforme à la tendance anticipée pour l'ensemble de l'exercice 2011 (croissance de plus de 40%).

51% des ventes réalisées en Métropole

En k€ (comptes non audités)	2010	2011	Variation
France métropolitaine	2 238	4 760	+126%
Outre-mer	3 720	4 583	+23%
1^{er} semestre	5 958	9 343	+57%
Eolien	4 538	5 792	+28%
Solaire	1 420	3 551	+150%

Pour la première fois depuis sa création, Aérowatt a réalisé plus de la moitié (51%) de ses ventes d'énergie en France métropolitaine. Cette nouvelle répartition géographique du chiffre d'affaires, directement liée à l'évolution du portefeuille de centrales (accélération des installations en France métropolitaine et cession de deux parcs éoliens en Nouvelle-Calédonie), permet d'atténuer l'effet des aléas climatiques régionaux.

Le plein effet des centrales mises en service en 2010 et le très bon ensoleillement en France métropolitaine a ainsi permis de compenser des conditions de vent globalement assez irrégulières.

Par ailleurs, en éolien, Aérowatt a mis en service en début d'année la centrale des Hauts Vents (7 MW dans La Manche) livrée fin 2010 et a fait passer la puissance de la centrale de Désirade (Guadeloupe), de 1,4 à 1,7 MW.

Dans le domaine du solaire, la construction de centrales solaires se poursuit tant pour compte propre que pour compte de tiers. Les centrales mises en construction fin 2010, avant le moratoire imposé par le gouvernement, seront livrées au cours du second semestre 2011. Cela représente une puissance cumulée totale de 5 MWc. Au-delà, Aérowatt entend s'inscrire dans la nouvelle procédure d'appels d'offre mise en place par le Ministère de l'Environnement.

* Le chiffre d'affaires doit s'entendre comme le chiffre d'affaires « vente d'énergie ». Il n'intègre pas les revenus liés aux prestations de services ni le produit de cession de centrales.

COMMUNIQUE DE PRESSE



A propos d'Aérowatt

Code ISIN FR0010396119 – Mnémo : ALWAT

Producteur indépendant d'électricité à partir d'énergies renouvelables en France, Aérowatt intervient dans toutes les étapes de développement de centrales éoliennes et solaires, depuis l'identification des sites jusqu'à la vente d'électricité.

Au 30 juin 2011, Aérowatt exploite 25 centrales éoliennes représentant 106 MW (80 MW détenus en propre) et 28 sites solaires équivalant à près de 16 MWc (9 MWc en propre). La société développe un portefeuille de projets représentant une puissance cumulée de plus de 1.700 MW.

Aérowatt a réalisé en 2010 un chiffre d'affaires de 17,2 M€, dont 14,5 M€ provenant de la vente d'énergie verte.

Depuis 2003, Aérowatt est qualifiée « entreprise innovante » par OSEO.

*Prochain rendez-vous : résultats du 1^{er} semestre 2011,
jeudi 13 octobre 2011 (avant Bourse)*

Contact Aérowatt

Jérôme Billerey
aerowatt@aerowatt.fr
02 38 88 64 64

Contacts Actus

Relations Presse :
acbonjour@actus.fr
Relations Investisseurs :
jfl@actus.fr
01 53 67 36 36

Anne-Catherine Bonjour
Jérôme Fabreguettes-Leib